

Mentions Légales de l'association Fête et foire de la Saint-Leau

1. Éditeur du site

Dénomination : Fête et foire de la Saint-Leau
Raison sociale : Association
Identifiant SIREN : 798 246 278
Identifiant SIRET du siège : 798 246 278 00013
Catégorie juridique : 9220
N° RNA : W224002497
Siège social : Mairie de La Chèze
17, rue de la Madeleine – 22 210 La Cheze
--Immatriculation : RCS Saint-Brieuc n° 912 634 821
Responsable de la publication : Sylvie Lafargue
ffsllacheze@yahoo.fr

Webmaster : Wenogeek.fr
Créateur : Wenogeek

Hébergement wenogeek via o2switch
Siret : 510 909 807 00032
RCS Clermont Ferrand
SAS au capital de 100 000€
Opérateur Télécom déclaré ARCEP
09/2989 – AS50474

2. Activités

L'association Fête et foire de la Saint-Leau organise deux événements dans l'année ouvert au public, un concours de chevaux de trait Breton accompagné de nombreuses animations pour adultes et enfants, ainsi qu'une brocante et d'un marché artisanal.

3. Propriété intellectuelle

Le contenu du site (textes, images, logos, éléments graphiques) est protégé par la législation sur la propriété intellectuelle.
Toute reproduction, représentation, distribution ou modification sans autorisation est interdite.

4. Données personnelles – RGPD

Si les données sont collectées via ce site, elles sont utilisées uniquement par l'association Fête et foire de la Saint-Leau.
Responsable du traitement : l'association Fête et foire de la Saint-Leau
Droits RGPD (accès, rectification, suppression, opposition)
Aucune donnée n'est vendue ou cédée à des tiers.

5. Cookies

Ce site peut utiliser des cookies pour améliorer l'expérience utilisateur ou mesurer l'audience.
L'utilisateur peut gérer ou désactiver les cookies depuis son navigateur.

6. Responsabilité

L'association Fête et foire de la Saint-Leau ne peut être tenue responsable en cas d'erreur, d'interruption ou d'indisponibilité du site.
L'utilisateur reste responsable de l'usage qu'il fait des informations fournies.

7. Médiation de la consommation

En cas de litige, le consommateur peut saisir gratuitement un médiateur conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation.